

REVUE DE PRESSE

CREATION DU CABINET BRUNSWICK LA MORINERIE

6 septembre 2019

A la suite de notre [Communiqué du 14 juin 2019](#), retrouvez ci-dessous les articles de presse qui ont relayé l'annonce de la création de notre cabinet :

- **Les Echos – Capital Finance** : [Contentieux : naissance du cabinet Brunswick La Morinerie](#)
- **CF News** : [Philippe Brunswick s'associe](#)
- **Décideurs Magazine** : [Philippe Brunswick s'associe à Maxime de la Morinerie](#)
- **La Lettre des Juristes d'Affaires** : [Création du cabinet Brunswick La Morinerie Avocats](#)
- **Option Droit & Affaires** : [Les nominations de la semaine : Création de Brunswick La Morinerie](#)
- **Le Monde du Droit** : [Maxime de La Morinerie et Philippe Brunswick lancent un cabinet dédié au contentieux des affaires](#)
[Interview : « Nous avons décidé de créer un cabinet de niche dédié à la résolution des situations précontentieuses et contentieuses »](#)

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.

Contacts

Maxime de La Morinerie
Avocat associé
mdelamorinerie@brunswick.fr

Philippe Brunswick
Avocat associé
philippe@brunswick.fr

A propos de BRUNSWICK LA MORINERIE

Le cabinet, présent à Paris, accompagne ses clients – entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels – confrontées à des situations conflictuelles.

www.brunswick.fr